

Yves BONNET

le jeudi 29 octobre 2020

Président de Cervantes

Association déclarée en sous-préfecture de Dieppe

à Monsieur **Pierre André Durand**

Préfet de la région Normandie

Préfet de la Seine-Maritime

Monsieur le Préfet de Région,

Le Président de la République s'est adressé hier, mercredi 28 octobre aux Français pour leur apporter une réponse claire aux interrogations voire aux inquiétudes qui sont les leurs au sujet de la pandémie imputée au virus Covid 19. Il a décidé de remettre en vigueur, pour une durée provisoirement fixée à quatre semaines, le confinement des personnes sur l'ensemble du territoire national. Il en a appelé au sens des responsabilités de tous pour que soit strictement respectée une discipline collective dont il est permis d'espérer l'arrêt ou, du moins, le ralentissement de la progression de la contagion.

L'association Cervantes que je préside et dont l'objet est la préservation du milieu naturel et du patrimoine s'associe pleinement à la décision présidentielle et, pour sa part, mettra tout en œuvre pour contribuer à son plein effet. Elle demande par conséquent à ses adhérents de respecter le confinement et de se garder d'en mettre en péril les dispositions. C'est ainsi que j'ai reporté les réunions que nous avions programmées dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de parc éolien de la plaine du Tors ouverte par vos soins. Il en va ainsi, par exemple, de celles des 30 octobre à Belleville et 13 novembre à Val de Saône et des visites au commissaire-enquêteur où nous devons prendre connaissance du dossier, très volumineux, puis en débattre et présenter nos arguments.

Il est évident qu'une telle concertation ne peut se dérouler dans les conditions actuelles, non seulement pour nos adhérents, dont certains n'habitent pas la région de Normandie, mais pour tous les habitants et personnes intéressées, qui ne sont pas nécessairement en mesure d'avoir accès au courrier électronique qui n'est en rien obligatoire. J'ajoute que la desserte convenable en transmission électronique de parties du territoire à commencer par Belleville en Caux – qui n'a pas la fibre optique – en laisse des pans entiers en déshérence.

Dans ces conditions, et au nom de l'équité qui fait que je n'ai même pas pu présenter aux conseils municipaux intéressés notre position ni ne le pourrai avant la fin du confinement et ce alors que le promoteur du projet a pu le faire, je vous demande de bien vouloir surseoir à cette enquête et à en reporter les dates afin que soient préservés les droits de tous les citoyens, comme y a consenti, en son temps, votre prédécesseur (Madame Nicole Klein) compte étant alors tenu de la période des fêtes de fin d'année

Je vous en remercie et vous assure, Monsieur le Préfet de Région, de ma haute considération